



éole-info

Energie éolienne: les faits No 15 | octobre 08

20 centimes, c'est peu!

On ne comprend toujours pas pourquoi le Conseil fédéral a réduit les tarifs d'injection d'électricité d'origine éolienne à une fourchette de 17 à 20 centimes. Cette décision donne un signal négatif et va à l'encontre de la volonté du législateur. Si elle n'est pas corrigée dans les meilleurs délais, tous les objectifs de développement et de production de l'énergie éolienne pourraient être remis en question. A terme, la Suisse risquerait même de rater le train de l'éolien.

La rétribution au prix coûtant (RPC) doit s'appliquer à toutes les énergies renouvelables: telle est la volonté clairement exprimée par les Chambres fédérales dans la révision de la loi sur l'énergie

Pris au mot

«D'ici un siècle, il n'y aura plus de gaz et dans 40 ans, nous devrons nous passer de pétrole. C'est le moment ou jamais de penser à l'avenir. La France doit ainsi multiplier par trois le nombre de ses éoliennes afin d'atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne de réduire de 20% les gaz à effets de serre d'ici à 2020.»

Nicolas Sarkozy, président de la République française, à l'occasion de la Journée européenne du vent, durant laquelle 40 parcs éoliens de l'Hexagone avaient ouvert leurs portes au public.

(LEne). Les 20 à 28 ct./kWh prévus pour l'énergie éolienne dans le projet d'ordonnance ne tombaient pas du ciel: ils étaient le fruit de calculs minutieux intégrant un certain nombre de paramètres fondamentaux comme l'explosion du coût des installations due à la hausse des prix des matières premières, le cours durablement élevé de l'euro, l'augmentation des coûts annexes ou encore une estimation réaliste des frais d'acquisition du capital. Ces tarifs ont été mesurés au plus juste et devaient permettre la réalisation des projets les plus rentables.

Suisse Éole, qui a approuvé le projet d'ordonnance, milite pour une réglementation simple et pour des tarifs réalistes. Elle a toujours œuvré en étroite collaboration avec les spécialistes de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). A la mi-mars, pourtant, le Conseil

fédéral a anéanti d'un trait de plume les efforts consentis jusqu'alors. Les tarifs inscrits dans la nouvelle ordonnance sur l'énergie (OEné) n'ont plus rien à voir avec le principe de la rétribution au prix coûtant: la situation s'est même aggravée puisque la rétribution de 15 ct./kWh prévue par le régime précédent pouvait au moins être complétée par une plus-value écologique via la vente sur le marché du courant vert. Les tarifs étant par ailleurs soumis à la TVA, les exploitants doivent appliquer le tarif net sur leur facture, soit entre 15,799 et 18,587 ct./kWh.

Des conséquences funestes

Ces nouveaux tarifs, amputés de près de 20% par rapport au projet d'ordonnance, risquent d'être fatals au développement de l'énergie éolienne en Suisse:

- De nombreux sites intéressants peineront à atteindre le seuil de rentabilité. C'est notamment le cas d'une bonne moitié des sites classés prioritaires par le «Concept d'énergie éolienne pour la Suisse», un document, soit dit en passant, publié par la Confédération.
- La diminution de tarif frappe de plein fouet une technologie certes rentable mais qui, dans le contexte suisse, a encore besoin d'une aide au démarrage. On laisse ainsi passer une chance de permettre à l'énergie éolienne d'apporter une contribution substantielle aux objectifs fixés par l'OEné en matière de développement des énergies renouvelables (5400 GWh/an). La Suisse renoncerait donc à un potentiel de plusieurs centaines de gigawattheures d'électricité produits sans émission de CO₂? Par les temps qui courent, cette attitude est irresponsable.
- Avec une indemnisation trop basse, de nombreux développeurs de projets se trouveront devant un choix difficile: renoncer à la réalisation, alors qu'ils auront déjà dépensé beaucoup d'argent dans la planification et les mesures du vent, ou prendre des risques accrus. Certains pourraient se résoudre à construire des installations meilleur marché, donc moins performantes, ce qui donnerait un mauvais signal pour les projets ultérieurs.
- Autre possibilité pour compenser la précarité induite par ces tarifs revus à la baisse: optimiser la production. D'où la nécessité de construire des éoliennes plus hautes. Problème: cela réduira la marge de manœuvre quant au dimensionnement des installations.
- La réduction des tarifs a aussi des conséquences négatives pour la recherche et l'industrie. Avec sa topographie particulière, la Suisse pourrait apporter une contribution essentielle à la recherche et au développement de l'exploitation du vent en conditions climatiques extrêmes. L'éolien en climat froid a un fort potentiel, comparable à celui de l'off-shore, dont les tarifs de rétribution ont fortement augmenté en Allemagne: à partir du 1^{er} janvier 2009, le kWh y sera payé 0,15 euro (0,24 CHF). L'exemple allemand montre en outre que les fabricants de composants d'éoliennes ont tout intérêt à pouvoir écouler leurs produits sur un marché intérieur dynamique.

Les consommateurs n'ont rien à craindre d'une augmentation des tarifs de rachat de l'énergie éolienne. En effet, les montants pré-

levés sur la consommation finale d'électricité pour financer la RPC sont plafonnés à un modeste 0,6 ct./kWh. D'autre part, les sommes versées aux producteurs au titre de la rétribution au prix coûtant ne sont censées compenser que la différence entre les prix du marché et les tarifs fixés pour la RPC. Or en 2008, le prix moyen du marché tourne autour de 12 ct. Soit le double de ce qu'il était quatre ans auparavant, lors de la rédaction du message du Conseil fédéral sur la modification de la loi sur l'énergie. Conséquence de la hausse constante, due à différentes causes, du prix de l'électricité: on peut produire toujours plus de courant vert pour un même montant.

Effets pervers

A première vue, le déferlement de projets éoliens annoncés dans le but de bénéficier de la RPC (voir les brèves) semble contredire l'affirmation selon laquelle les tarifs de rachat sont trop bas. Mais Suisse Eole ne voit rien d'étonnant à cet afflux: d'une part, le marché du courant vert n'offre une alternative valable que pour quelques sites de production (une option qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec une demande de RPC). D'autre part, les développeurs de projets espèrent une correction des tarifs. En outre, le plafond fixé au budget disponible pour la RPC a eu un effet anxiogène: craignant d'arriver trop tard et de ne pas être servis, de nombreux développeurs se sont ainsi rués sur les listes d'attente.

Le dilemme est d'autant plus grand que la planification d'un projet d'une certaine envergure prend du temps si l'on veut faire les choses correctement. L'OEné a prévu un délai de deux ans au bout duquel le candidat doit avoir reçu un permis de construire, faute de quoi son projet sera rayé de la liste. Un développeur n'étant pas sûr de pouvoir respecter ce délai devrait donc s'abstenir d'annoncer son projet. Mais il court alors le risque d'être exclu du partage: en effet, la part du gâteau réservée à l'énergie éolienne est limitée à 30% au maximum du budget total de la RPC. Un tel régime va à l'encontre d'un développement durable et harmonieux des énergies renouvelables en Suisse.

Potentiel sous-estimé

La ruée sur les listes d'attente pour la RPC et la surprise générale qu'elle a suscitée montrent d'ailleurs à quel point le potentiel éolien de la Suisse reste sous-estimé. C'est d'autant plus regrettable que les dispositions d'application de la RPC freinent précisément le développement des nouvelles technologies les plus plébiscitées par la population, le photovoltaïque et l'éolien. Et ce, au moment où elles auraient le plus besoin d'un coup de pouce pour atteindre leur seuil de rentabilité.

Le forum éolien organisé par Suisse Eole le 21 novembre 2008 permettra de faire le point sur les nouvelles conditions-cadre. Ce sera l'occasion de discuter des tendances, positives ou négatives, qui se dessinent et d'esquisser des plans d'action pour corriger la décision malheureuse du Conseil fédéral concernant les tarifs.

- **Pour télécharger le programme**



BL veut tirer profit du vent là où il souffle le plus.

éole-info

Brèves

BL: les zones protégées ne sont plus taboues

Affecter certaines zones du Jura à la production d'énergie éolienne: c'est ce que propose une motion récemment adoptée par le Grand Conseil de Bâle-Campagne. Hannes Schweizer, son auteur, souhaite que le Conseil d'Etat étudie cette possibilité avec les organisations de protection des paysages. La démarche vise à mettre le choix des

sites éoliens sur un pied d'égalité avec la conservation des zones protégées, voire de lui donner la priorité.

● [Article de la Basellandschaftliche Zeitung](#)

Quatre questions à ...

Isaac Reber

Né le 27 août 1961, géographe diplômé et aménagiste EPF/EPG/SIA. Député vert au Grand Conseil de Bâle-Campagne depuis 2001, vice-président de groupe et membre des commissions des constructions et de l'aménagement et des finances. Ce père de deux enfants partage avec sa femme les tâches éducatives et ménagères et le travail rémunéré.



1. Au Grand Conseil de Bâle-Campagne, vous vous êtes prononcé pour la possibilité de construire des éoliennes également dans les zones protégées. Comment pensez-vous résoudre les conflits d'intérêts récurrents entre la production d'énergies propres et la protection des paysages?

Nous devons changer notre manière de voir les choses. Ce conflit me semble être artificiellement entretenu. Dans de nombreux pays, il n'y a plus, depuis longtemps, d'opposition aux éoliennes. On peut même dire que, comme les énergies renouvelables sont une condition sine qua non de la protection de l'environnement, il n'y a pas de protection durable des paysages sans elles.

2. La gestion actuelle des zones protégées vous paraît-elle dépassée?

Fondamentalement non. La protection du patrimoine et des paysages doit garder sa place, mais sans être exclusive. Par

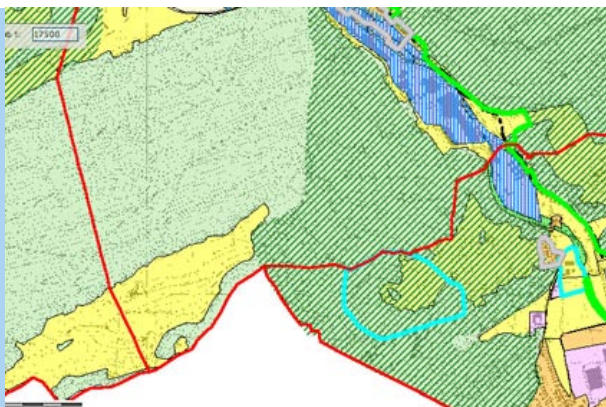
définition, certaines installations ne peuvent pas être implantées n'importe où: les éoliennes, par exemple, ont besoin d'être exposées au vent pour bien fonctionner. L'Arc jurassien est assez vaste pour que l'on puisse concilier les deux aspects.

3. Quel signal le Grand Conseil de Bâle-Campagne pourrait-il envoyer aux autres cantons?

Nous ne sommes pas des pionniers. Soleure a par exemple déjà intégré l'énergie éolienne à son plan directeur. Je crois plutôt que nous pouvons nous inscrire dans une démarche à long terme de développement des nouvelles énergies au niveau mondial. L'économie suisse a beaucoup à y gagner. C'est un train qu'il ne faut pas rater.

4. L'éolien et les autres énergies renouvelables jouissent d'un fort capital de sympathie auprès du public. Pourtant, 65% du courant électrique consommé en Suisse provient de sources non renouvelables. Comment pourrait-on infléchir notre politique énergétique?

L'approche est en train de changer, et la hausse des prix de l'énergie n'y est pas pour rien. On recherche désormais davantage de solutions du côté de l'efficacité énergétique, de la production décentralisée et des énergies renouvelables. Malheureusement, de nombreux décideurs du monde politique et de l'économie s'accrochent encore aux vieilles recettes et aux technologies du passé. Il faut qu'ils se réveillent et fassent davantage preuve de créativité!



SO: le canton va prévoir des zones éoliennes



Schwängimatt: bientôt de la compagnie pour cette éolienne?

Bientôt 1 milliard de kWh de courant éolien?

Pas moins de 343 installations éoliennes ont été annoncées à Swissgrid, la société mandatée par la Confédération, dans le but de bénéficier de la rétribution au prix coûtant. La puissance moyenne est de 1,9 MW par éolienne. Si l'on peut tabler sur 1500 heures d'exploitation à plein rendement, cela représente une production de près de 1 milliard de kWh de courant vert, soit 1,75% de la consommation nationale d'électricité.

- [Télécharger le communiqué de l'OFEN avec le tableau comparatif](#)

Lire également l'article principal en pages 1 et 2.

Soleure: sites éoliens inscrits sur le plan directeur

Le canton de Soleure veut inscrire les sites éoliens sur son plan directeur. Après une phase préparatoire à laquelle ont participé aussi bien Suisse Eole que la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, le Service cantonal de l'aménagement du territoire a mis le projet à l'enquête publique dans les régions concernées, de mi-septembre à mi-octobre. Cinq sites potentiels ont été retenus, notamment sur la Montagne de Granges, dans le Schwarzbubenland et dans le district de Thal. Trois autres ont été inscrits provisoirement.

La presse a beaucoup parlé des sites envisagés dans le district de Thal (au col de la Scheulte, sur le Schwängimatt au-dessus de Balsthal et au Brunnersberg). Partisans et adversaires ont échangé

leurs arguments dans de multiples articles et lettres de lecteurs après la publication de la position plutôt défavorable du comité de la Société de développement de la région de Thal (Verein Region Thal), qui réunit les communes et plusieurs autres institutions du district. De nombreux représentants de communes ont jugé prématurée, irréfléchie et même antidémocratique la prise de position du comité, puisque celui-ci ne pouvait pas s'exprimer au nom de la population. Suisse Eole suit ce débat avec intérêt.

Il convient par ailleurs de préciser que les développeurs des projets du col de la Scheulte et du Schwängimatt ont déjà procédé à des mesures du vent, dont les résultats se sont révélés encourageants. Et ils ont aussi trouvé des investisseurs.

Coop soutient les mesures du vent

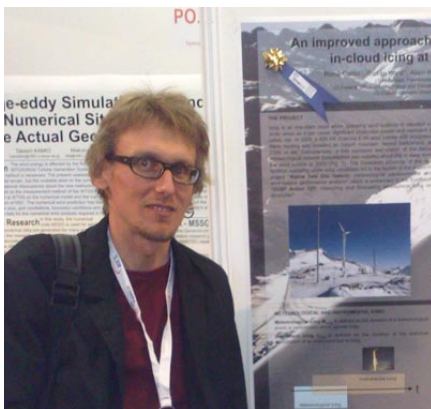
Pour la première fois, un grand distributeur fait un geste concret pour l'énergie éolienne en Suisse. Coop a récemment signé un contrat de partenariat avec SwissWinds Sàrl. Cette société projette de réaliser plusieurs parcs éoliens, notamment sur des cols du Haut-Valais, et bénéficie pour cela d'un large soutien du canton, des communes et de la population. La somme de 2 millions de francs versée par Coop devrait être affectée essentiellement à

des mesures du vent. «Pour nous, la création d'emplois, le soutien à l'économie régionale et la promotion de l'attractivité des régions de montagne sont des priorités», explique Jürg Peritz, membre de la direction générale de Coop.

- www.cooperation-online.ch



Suisse Eole: une bonne entente avec les paysans



René Cattin devant l'affiche primée



Le prix de l'innovation décerné à Alexander Stoev

Saint-Brais (JU): le parc éolien citoyen devrait voir le jour en 2010

«Le projet est bien avancé», se réjouit Andreas Appenzeller, directeur d'ADEV Windkraft AG, développeur du projet de Saint-Brais (JU). En 2010, deux éoliennes de 85 m de hauteur et d'une puissance de 2 MW chacune devraient tourner au lieu-dit Le Plain, à l'ouest du village de Saint-Brais. La souscription publique a rapporté 3,5 millions de francs: plus de 400 particuliers sont devenus actionnaires du premier parc éolien citoyen de Suisse et s'engagent ainsi concrètement pour la protection du climat.

Le permis de construire est délivré et Swissgrid, la société qui exploite le réseau électrique suisse, a confirmé l'inscription du projet sur les listes d'attente pour bénéficier de la rétribution au prix coûtant. Les travaux devraient commencer en 2009 déjà, avec

les fondations et l'élargissement du chemin d'accès. Quant au montage, il devrait avoir lieu l'année suivante. La seule incertitude concerne le matériel: comme tous les fabricants d'éoliennes, le fournisseur Enercon croule sous les demandes et les petits clients ne sont pas forcément privilégiés.

Bénéficiant de conditions comparables au parc éolien de Mont-Crosin (une vitesse moyenne du vent de 6 m/s), les installations de Saint-Brais alimenteront 1100 ménages, ce qui correspond à la population des communes de Saint-Brais, Montfaucon et Saignelégier.

● www.adev.ch

Recommandations pour les propriétaires fonciers

Conditions désavantageuses, promesses d'indemnités irréalistes, offres trop belles pour être vraies... Suisse Eole veut aider les propriétaires de sites éoliens potentiels à éviter ces pièges. En coopération avec l'Union suisse des paysans (USP), elle a rédigé des recommandations en ce sens. Dans la perspective du boom éolien généré par la rétribution au prix coûtant, ce document est conçu comme un guide à l'usage des propriétaires mais aussi des développeurs de projets. En effet, Suisse Eole est persuadée que des relations équitables entre les différents acteurs sont une condition sine qua non de la qualité des projets et de leur acceptation par le

public. La branche de l'éolien a donc intérêt à garantir la sécurité des investisseurs tout en évitant la spéculation sur les sites potentiels. Les propriétaires fonciers doivent aussi être particulièrement attentifs au caractère contraignant des contrats et aux possibilités de cession des droits.

● Les **recommandations** peuvent être téléchargées sur le site internet de Suisse Eole, en français et en allemand.

Alexander Stoev et René Cattin distingués

L'édition 2008 du Prix de l'innovation décerné par l'association Idee-Suisse a été remis à la fin septembre à Alexander Stoev, directeur d'Integral Drive Systems AG (IDS). Cette société en pleine croissance depuis plusieurs années fabrique notamment des convertisseurs pour tous les types d'éoliennes de 500 à 5000 kW. Le nombre de collaborateurs de l'entreprise a quasi triplé en quatre ans, passant de 66 en 2004 à 180 aujourd'hui. A l'occasion de la remise du prix, Robert Horbaty, directeur de Suisse Eole, a exposé dix bonnes raisons de choisir l'énergie éolienne.

Lors de l'EWEC 2008 (dont nous n'avons pas pu rendre compte plus tôt car notre numéro précédent était entièrement consacré aux

10 ans de Suisse Eole), René Cattin de Meteotest a été distingué, parmi 270 concurrents, pour son affiche sur les effets du gel sur l'éolienne du Gütsch.

Suisse Eole adresse ses vives félicitations à ses deux membres.

● **Communiqué, exposé et lien vers le site d'Idee-Suisse (en allemand)**

● **Résumé des travaux de René Cattin (en anglais)**



W. Schmied passe le témoin à L. Favre



L'assemblée générale de Suisse Eole à Martigny

Passage de témoin à l'assemblée générale 2008

Pour fêter ses dix ans, Suisse Eole a tenu son assemblée générale le 6 juin 2008 à Martigny. De nombreux membres avaient fait le déplacement pour l'occasion. Après la partie statutaire, les personnes présentes sont allées visiter les éoliennes de Collonges et Vernayaz, les deux plus grandes de Suisse.

C'était la dernière assemblée générale qu'il présidait! Après avoir expédié tambour battant le rapport annuel, les comptes et le budget, l'ancien conseiller national Walter Schmied a reçu un vibrant hommage de la part de Robert Horbaty, le directeur de Suisse Eole, pour ses dix ans passés à défendre la cause de l'éolien en Suisse. S'il cède son fauteuil de président, Walter Schmied continuera de faire profiter Suisse Eole de son expérience, puisqu'il reste membre du comité aux côtés de Markus Russi, Martina Frey, Isabelle Chevalley, Francis Jeannotat et Beat Schaffner, tous reconduits par acclamation. Seul Charles Garneri, également remercié pour sa précieuse collaboration, a démissionné pour raisons professionnelles.

Le nouveau président de Suisse Eole, le conseiller national neuchâtelais Laurent Favre, a ensuite été brillamment élu. Déjà présenté

brèvement dans nos colonnes (édition 13/08), le directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture s'est mis au travail sans attendre. Gageons que l'assemblée générale 2009 aura à se pencher sur un ordre du jour riche en propositions innovantes.

Après une brève présentation de Jean-Marie Rouiller, membre de la direction de la société d'exploitation RhônEole SA, l'assistance est allée voir de plus près les deux nouvelles sentinelles de la plaine du Rhône. La journée s'est terminée par une verrée offerte par RhônEole, occasion comme toujours de multiples contacts et échanges d'informations.

● Il nous reste encore quelques exemplaires du numéro spécial d'Eole Info, imprimé exceptionnellement à l'occasion du 10e anniversaire de l'association. Ils peuvent être utilisés comme brochure de présentation et distribués lors d'une manifestation. Pour en recevoir, il suffit d'envoyer un courriel à: vent@ideja.ch.

L'AIE reconnaît l'importance des énergies renouvelables

Dans son étude «Deploying Renewables», l'Agence internationale de l'énergie (AIE) reconnaît l'importance croissante des énergies renouvelables. Après avoir comparé l'action de 35 pays de l'OCDE et quelques grands pays émergents, elle a établi des critères visant à définir l'efficacité d'une politique de promotion des énergies renouvelables. Les principes fondamentaux sont notamment la transparence et l'équité des conditions de promotion, le caractère dégressif et lié aux technologies des encouragements à l'investissement et le démantèlement des obstacles non économiques (p. ex. l'accès au réseau). D'après l'AIE, la part des énergies

renouvelables à la production d'électricité des pays examinés pourrait dépasser 40% d'ici 2020 si des mesures appropriées sont mises en œuvre. Cela représenterait un doublement par rapport à la situation actuelle. L'étude met en avant le modèle allemand avec sa loi sur les énergies renouvelables qui assure leur promotion au plan national. Contrairement à la Suisse, l'Allemagne ignore le principe du plafonnement des coûts.

● www.wind-energie.de

UE: accès prioritaire au réseau pour les renouvelables?

L'UE vise à porter à 20% la part des énergies renouvelables d'ici 2020. Dans ce but, la Commission de l'énergie du Parlement européen a proposé une nouvelle directive leur donnant notamment la priorité en matière d'accès au réseau et de transport. Christian Kjaer, directeur de l'EWEA, approuve cette initiative et se montre

optimiste: «Les Etats membres doivent impérativement accepter cette proposition s'ils veulent atteindre leurs objectifs de protection du climat.»

● www.ewea.org



Husum: l'année des records

Husum WindEnergy, la foire internationale de l'énergie éolienne, se place désormais au premier rang mondial des événements du genre en termes de fréquentation. Pas moins de 23 000 personnes provenant de plus de 40 pays se sont rendues à Husum, dans le nord de l'Allemagne, pour l'édition 2008. Parmi les faits marquants, on signalera la présence de nouveaux fournisseurs d'éoliennes: une réponse à un assèchement momentané du marché dû à l'explosion de la demande, à la cherté des installations et à la durée des délais de livraison.

Selon des visiteurs suisses, la charmante station balnéaire de Husum a pleinement mérité son surnom de «Woodstock de l'énergie éolienne» à cause de son atmosphère festivale. Une nouvelle halle d'expositions va être construite pour répondre à l'intérêt grandissant du public.

● www.husumwindenergy.com

Nouveau site de Suisse Eole

Pour ses 10 ans, Suisse Eole s'est offert une réorganisation et un relookage de son site internet. Deux sites interconnectés présentent désormais les informations relatives à l'énergie éolienne en Suisse, chacun sous un angle distinct. Sous www.wind-data.ch, l'internaute trouvera toutes les informations techniques nécessaires en trois langues (allemand, français, anglais): outils permettant de calculer la production potentielle et la rentabilité économique d'un site, carte des vents, données des stations de mesure de MétéoSuisse relatives au vent, etc. Ce nouveau site est en service depuis le début 2008.

Toutes les informations générales destinées au grand public, aux médias ou encore aux étudiants et écoliers se trouvent toujours à l'adresse www.suisse-eole.ch. Le site de l'association arbore depuis peu un nouveau design plus convivial. La page d'accueil a été conçue de manière à donner d'emblée l'accès à une large palette de contenus intéressant les différentes catégories de visiteurs.

● www.suisse-eole.ch

● www.wind-data.ch



Aravis investit en dehors de la bourse

Aravis Energy

Financer les énergies renouvelables

Aravis, fondé en 2001, se concentre dans le financement de sociétés innovantes dans les secteurs de la biotechnologie et des énergies renouvelables. Le management d'Aravis, actif dans le secteur du venture capital depuis 1994 a activement participé au financement de plus de 90 sociétés, principalement en Europe et aux USA.

Pour investir dans le domaine des énergies renouvelables Aravis a mis en place un fonds de droit suisse nommé Aravis Energy I LP. Cette structure finance exclusivement des entreprises du domaine des énergies renouvelables. Aravis Energy I LP est le premier fonds de cette catégorie à avoir reçu l'approbation de la Commission fédérale des banques. Cette nouvelle structure juridique proposée par le Conseil fédéral et votée par le parlement en 2007 vise à encourager le venture capital en Suisse.

La stratégie industrielle d'Aravis Energy I LP se concentre prioritairement sur l'investissement dans des projets d'infrastructure à un stade précoce. Le premier investissement en cours vise le financement et le développement de parc éoliens au sud de l'Italie. Aravis s'allie avec des ingénieurs locaux pour financer les phases d'autorisation, de construction, de développement et d'opérations dans les secteurs éoliens et photovoltaïques. Dans une moindre mesure, le domaine des technologies innovantes est également considéré.

L'objectif d'Aravis Energy I LP est de générer des rendements attractifs pour les investisseurs, mais également pour les partenaires locaux. Cette stratégie de participation au succès connaît un écho très positif chez les développeurs et nous amène un flot de projets importants. Pour l'investisseur la faible corrélation avec les marchés financiers est un avantage important du secteur: il procure une diversification actuellement très recherchée par la clientèle institutionnelle. Aravis est activement à la recherche de nouveaux projets en Suisse et au sud de l'Europe.

Pour plus d'informations:

Aravis Energy I LP
Lehfrauenweg 10
CH-8053 Zürich
043 499 2000
www.aravis.ch

*Veillez trouver le mode d'emploi pour cette rubrique sur **notre site**. L'entreprise présentée est seule responsable du contenu.*

éole-info

Agenda

4.11.2008

Naturemade Energiearena 2008

Lausanne, www.naturemade.ch

21.11.2008

20 centimes, c'est peu!

Séminaire de Suisse Eole sur la rétribution au prix coûtant, 13h20-17h00, Berne, [programme](#)

26.-27.11.2008

DEWEK

Deutsche Windenergie Konferenz, Brême (D), www.dewek.de

12.-13.1.2009

Congrès suisse de l'électricité

Berne, www.vse.ch

16.-19.3.2009

EWEC 2009

Marseille, www.ewec2009.com

4.-7.5.2009

Windpower 2009

Conference & Exhibition, Chicago, www.windpowerexpo.org

A vendre: mât de mesure, hauteur 30 m

- Type NRG, USA
 - 3 supports pour appareils de mesure
 - Plate-forme de fixation au sol, système de câblage, matériel d'amarrage
 - Mât auxiliaire, paratonnerre, boîtier pour l'enregistreur de données
 - Mode d'emploi, manuels en anglais et en allemand
- L'installation est neuve et peut être vue sur le terrain jusqu'à la fin octobre 2008. Prix de vente: 3500 fr.

Felix Blaser
Stockhornweg 15
3250 Lyss
032 384 23 40
portable 079 457 35 33

Mâts de mesure et mesures du vent

Nous faisons des mesures du vent jusqu'à 90 m de hauteur sur toutes sortes de terrains. Nous avons actuellement 10 mâts de 50 m et un de 30 m et nous préparons des mâts de 100 à 120 m. Nous sommes également consultants en projets éoliens, spécialement pour les questions de mesures du vent.

WindPower AG / WindMess GmbH
Marktmätteli, 6162 Entlebuch
www.windpower.ch, info@windpower.ch
041 480 32 86

éole-info

Impressum

Eole-Info est envoyé par courriel trois fois par an aux membres de Suisse Eole et aux personnes intéressées.

S'abonner gratuitement et télécharger les anciens numéros

Editeur: Suisse Eole – Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, www.suisse-eole.ch

Rédaction et mise en page: ideja – Agentur für Kommunikation, Bâle. Tél. 061 333 23 02, vent@ideja.ch. En collaboration avec Adequa Communication, La Chaux-de-Fonds.

Photos. page 1: Markus Ahmadi, page 3: Bernard Gutknecht, page 4: Screenshot www.so.ch; Aventa AG, page 5: Bernard Gutknecht, mise à disposition par R. Cattin, mise à disposition par IDS AG, page 6: Bernard Gutknecht, page 7: Husum Wind Energy, page 8: mise à disposition par Aravis AG

© 2008 Suisse Eole. Tous droits réservés.